**CENTRE INTERCOMMUNAL D’ACTION SOCIALE**

**DU VAL DE DRONNE**

**Travaux de rénovation d’une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants)**

**De la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre**

**Acte d'engagement**

**AE**

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur Le Président, Didier BAZINET

Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne

Résidence Autonomie Le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby

24350 Tocane-Saint-Apre

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

**Article 1 – Identification de l'acheteur**

Autorité compétente pour signer le marché : Monsieur le Président du Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne.

Comptable assignataire des paiements :

Service de Gestion Comptable Ribérac

3 rue Amiral Augey-Dufraisse

24600 RIBERAC

**Article 2 –Délai de validité des offres**

L'offre ainsi présentée ne lie le candidat que si son acceptation est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

**Article 3 – Identification et engagement du candidat**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

* L'Acte d'Engagement et ses éventuelles annexes (AE)
* Le Bordereau des Prix Unitaires – Détail Quantitatif Estimatif (BPU-DQE)
* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
* Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
* Le cahier des clauses administratives générales – travaux (CCAG –Travaux) approuvé par arrêté du 30 mars 2021 et publié au JO du 1er avril 2021
* Le formulaire des délais (Annexe CCAP)
* Le mémoire technique remis avec l’offre, y compris les compléments apportés en cas de négociation ou de mise au point.

Et conformément à leurs clauses,

**CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

🞎 Le signataire s'engage sur la base de son offre et pour son propre compte ;

* À produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
* Sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

**Nom commercial et dénomination sociale** :

Adresse établissement :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Adresse siège social (*si différente*) :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

🞎 L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996.

🞎 Le signataire engage la société : sur la base de son offre;

* À produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
* Sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

**Nom commercial et dénomination sociale** :

Adresse établissement :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Adresse siège social (*si différente*) :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

🞎 L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996.

**CANDIDATURE EN GROUPEMENT**

🞎 L'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de l'offre du groupement ;

* à produire, si l'offre est retenue et si celles-ci n'ont pas été fournis à l'appui de l'offre, les pièces prévues aux articles R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la date de réception de la demande qui en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
* sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

**Nature du groupement : conjoint** 🞏  **ou solidaire** 🞏

**Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET et si l'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996.**

**Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique** :

Adresse établissement :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Adresse siège social (*si différente*) :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

🞎 L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996.

**Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique : ..**

Adresse établissement :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Adresse siège social (*si différente*) :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

🞎 L'opérateur économique est une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996.

**Désigné dans le marché, sous le nom de " titulaire ".**

**Article 4 –Répartitions des prestations entre membres du groupement**

**Obligatoire si le groupement est conjoint**

|  |
| --- |
|   |
| **Nom du membre**  | **Description des prestations à exécuter**  | **Montant € HT**  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|  |  |  |

**Personne ou équipe affectée à la conduite des prestations**

La personne ou l'équipe chargée de la conduite des prestations est :

- M

Coordonnées téléphoniques et Courriel

Pour les prestations suivantes :

- M

Coordonnées téléphoniques et Courriel

**Article 5 – Forme des prix**

**Les prix du marché sont traités à prix mixte avec des prix unitaires et forfaitaires**, sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (BPU-DQE) de l’offre.

**Les prix unitaires** sont appliqués aux quantités réellement exécutées. Ils sont définis dans le document « BPU-DQE ».

**Les prix forfaitaires** concernent uniquement les travaux préparatoires (poste n°1) , les réglages et vérification des menuiseries existantes par appartements (poste n° 2.6) définis dans le document « BPU-DQE »

**Article 6 – Modalités de variation du prix**

Les prix sont fermes et actualisables.

L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT01 - Tous corps d'état - Base 2010 publié sur le site de l’ Insee.

Le prix actualisé est obtenu en appliquant au prix initial le coefficient Cn résultant de la formule suivante:

**Cn = I(d-3)/Io**

I (d-3) est la valeur de l'indice établie à une date antérieure de trois mois à la date de commencement d'exécution des prestations.

Io est la valeur de l'indice établie pour le mois d'établissement du prix.

L'actualisation est appliquée si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre le mois d'établissement du prix et la date de commencement d'exécution des prestations.

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur.

**Article 7 - Mois d'établissement des prix du marché**

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois correspondant à la date à laquelle l'offre a été remise par le titulaire, conformément au CCAG-Travaux.

Ce mois est appelé mois zéro (M0).

**Article 8 – Contenu des prix**

Les prix sont réputés complets. Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Les prix du marché sont hors T.V.A. et tiennent compte des éventuelles sujétions techniques précisées dans les documents techniques.

**Article 9 – Prix (à compléter par le candidat)**

*Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires et forfaitaires.*

*L'évaluation de l'ensemble des prestations s’élève à un montant de :*

* Montant Hors Taxes euros (en chiffres)
* Montant Hors Taxes .

 Euros (en lettres)

* Montant TVA au taux de 20 %.. ................................................................. euros (en chiffres)
* Montant TTC euros (en chiffres)
* Montant TTC .

 Euros (en lettres)

**Article 10 – Durée du marché**

Le marché commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de démarrage et prend fin à la plus tardive des garanties nées de l’exécution des prestations.

**Article 11 – Délai global d'exécution des travaux**

Le délai global d’exécution des travaux débute à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de démarrage des travaux.

**Article 12 – Délais d'exécution (à compléter par le candidat)**

**Le délai global d'exécution des travaux est de ............................................**

**Le détail du délai d’exécution est indiqué dans le document Annexe CCAP « formulaire Délais ».**

**Article 13 – Sous-traitance**

L’annexe n° 3 à cet acte d'engagement indique, pour chaque sous-traitant payé directement, la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de lui faire exécuter, ainsi que les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque demande constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Ces demandes prennent effet à la notification de l'accord-cadre ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

* Montant hors taxes euros (en chiffres)
* T.V.A. au taux de ......... %, soit euros (en chiffres)
* Montant TTC euros (en chiffres)
* Montant TTC

 euros (en lettres)

**Article 14 – Paiement**

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

**(Joindre le RIB complet IBAN + BIC)**

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Un compte unique ouvert au nom du mandataire ; |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe 2 du présent document. |
|  |  |

**Nota** : **Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, l’acheteur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.**

En cas de paiement sur plusieurs comptes, selon la situation, remplir l'annexe 2 "Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres de groupement " ou l'annexe 1 "Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires susceptibles de réaliser ou de facturer les prestations".

Toutefois, l’acheteur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en euros.

**Article 15 – Avance**

Concernant le versement de l’avance :

 J’accepte le versement de l’avance conformément au CCAP, afin de percevoir celle-ci et je m’engage à fournir une garantie à première demande après la notification du marché.

 Je renonce à percevoir l’avance prévue au marché.

**Nota :** **Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, l’acheteur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.**

**Article 16 – Signature du marché par le CANDIDAT INDIVIDUEL**

**Fait en un seul original**

|  |
| --- |
|   |
| **Nom, prénom et qualité du signataire\*** | **Lieu et date de signature** | **Tampon + Signature** |
|   |  |  |

\*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**Article 17 – Signature du marché EN CAS DE GROUPEMENT**

**Fait en un seul original**

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 du code de la commande publique) :

**Nom commercial et dénomination sociale du mandataire :**

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : conjoint [ ] ou solidaire [ ]

**[ ] Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :** *(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

[ ] pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

[ ] pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

[ ] ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe

 **[ ] Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :** *(Cocher la case correspondante.)*

[ ] donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations

[ ] donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public

[] donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous ; *(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité du signataire\*** | **Lieu et date de signature** | **Tampon + Signature** |
|   |  |  |

\*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**Article 18 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A Ribérac, le

Signature de l'autorité compétente en vertu de la délibération n°

**Article 19 - Notification du marché**

Notification par voie dématérialisée via le profil d’acheteur.

**Cadre pour nantissement ou cession de créance :** (1)

*Formule d'origine*

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

* La totalité de l'accord-cadre (2)
* La partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
* Que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
* La partie des prestations évaluées à euros (en lettres)
* Et devant être exécutées par en qualité de :

[] cotraitant

[] soustraitant

A ,

Le (3)

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

**Annotations ultérieures éventuelles**

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

**Liste des annexes à l'acte d'engagement**

Annexe 1 : Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires

Annexe 2 : Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres du Groupement

Annexe 3 : En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant

**ANNEXE 1 - Désignation des comptes en cas d'établissements secondaires**

*(A reproduire pour chacun des opérateurs économiques concernés)*

**Acheteur :**

**Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne**

Résidence Le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby

24350 Tocane-Saint-Apre

**Intitulé du marché**  :

Travaux de rénovation d’une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants) de la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre.

**Désignation de l'opérateur économique de rattachement :**

Nom de l'opérateur économique :

Si des établissements secondaires sont susceptibles de réaliser ou de facturer les prestations, compléter le tableau ci-après et joindre les RIB correspondants.

|  |
| --- |
|   |
| **Nom Etablissement secondaire**  | **SIRET**  | **N° Compte**  | **Adresse**  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |
|   |  |  |  |

**ANNEXE 2 - Désignation des comptes en cas de répartition des prestations par membres**

**Acheteur :**

**Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne**

Résidence Le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby

24350 Tocane-Saint-Apre

**Intitulé du marché**  :

Travaux de rénovation d’une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants) de la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre.

.

En cas de répartitions des prestations par membres du groupement, compléter le tableau ci-après et joindre les RIB correspondants.

|  |
| --- |
|   |
| **Nom Membre groupement**  | **SIRET**  | **N° Compte**  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |
|   |  |  |

**ANNEXE 3 - En cas de sous-traitance**

 **Demande d'acceptation d'un sous-traitant**

**Acheteur :**

**Centre Intercommunal d’Action Sociale du Val de Dronne**

Résidence Le Galirou, 1 Boulevard Charles Roby

24350 Tocane-Saint-Apre

**Intitulé du marché**  :

Travaux de rénovation d’une partie des menuiseries (portes, fenêtres, volets roulants) de la Résidence Autonomie située à Tocane-Saint-Apre.

**LE CANDIDAT DOIT FOURNIR OBLIGATOIREMENT LE FORMULAIRE DC4 en vigueur complété et signé des parties ainsi que l’ensemble des pièces administratives du ou des Sous-Traitant(s) déclarés**

**Lien de téléchargement formulaire DC4 en vigueur :**

[**https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat**](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

* [**DC4**](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/imprimes_dc/DC4_2023_Duree_contrat_sous_traitance.docx)**applicable à compter du 1er janvier 2024**

**Liste des pièces à fournir concernant le sous-traitant déclaré** :

* Le formulaire DC2 applicable au 1er janvier 2024 conformément au Code de la Commande Publique, dûment complété,
* Attestation sociale URSSAF ou MSA « de vigilance » datée de moins de 6 mois,
* Attestation de régularité fiscale de recouvrement de l’impôt sur le revenu, l’impôt sur les sociétés et la TVA (ou liasse n°366 – ou équivalent,) datée de moins de 6 mois,
* Attestation de prévoyance, si le sous-traitant est concerné,
* Si le sous-traitant est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés, Une copie du ou des jugements prononcés en cas de liquidation judiciaire,
* RIB complet IBAN + BIC du sous-traitant
* Une attestation d’assurance en cours de validité couvrant les risques professionnels (RC + décennale)
* La liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail conformément aux articles D8254-2 et D8254-4. Cette liste précise pour chaque salarié : sa date d’embauche, sa nationalité, le type et le numéro d’ordre du titre valant autorisation de travail. Ou à défaut une attestation sur l’honneur de non-emploi de salariés étrangers
* La liste des moyens humains et matériels nécessaires à l’exécution de la sous-traitance.
* La liste matériels et équipements nécessaires à l’exécution de la sous-traitance.
* La Liste des références et des prestations effectuées par le sous-traitant sur d’autres structures.